

“Les moyens humains sont en inadéquation avec l'ampleur de la menace”

■ Contrairement à ce qui pu être dit après les attentats, les services de police et de renseignement belges sont compétents et étaient conscients du danger, estime Thomas Renard. Mais la Belgique ne peut, seule, gérer semblable menace.

Entretien Olivier le Bussy

Chercheur au Royal Egmont Institute for International Relations, à Bruxelles, Thomas Renard consacre une partie de son travail au terrorisme et à l'antiterrorisme. Il revient sur les critiques qui ont plu sur les services de police et de renseignements belges au lendemain des attentats de Bruxelles du 22 mars dernier.

En quoi ces critiques sont-elles ou non justifiées ?

Elles sont à mon sens exagérées. Beaucoup proviennent de personnalités politiques ou d'anciens des services de renseignement qui n'ont pas travaillé sur ces questions de radicalisation ou de terrorisme, ni avec les services belges, récemment. Ce qui ne veut pas dire qu'il faut rejeter ces critiques en bloc. L'un des intérêts de la commission d'enquête parlementaire sera notamment de mettre en lumière ce qui n'a pas fonctionné.

Les services belges ont-ils fait preuve d'incompétence ?

Les services de renseignement belges ne sont certainement pas incompétents. Ils peuvent s'appuyer sur une longue expérience de lutte contre le terrorisme et même contre le terrorisme islamiste. Ce dernier n'est pas une menace que nos services auraient découverte récemment. Ils travaillent depuis 2012 sur les personnes qui se radicalisent, les liens avec l'Etat islamique et sur les “fo-

reign fighters” (ceux qui partent se battre en Syrie et en Irak, NdLR). Dès août 2013, André Vandoren (alors directeur de l'Organe de coordination pour l'analyse de la menace – Ocam) est sorti dans les médias pour exprimer ses inquiétudes quant au départ de jeunes vers la Syrie. Il qualifiait de *“menace la plus importante à laquelle nous avons jamais eu à faire face”* le retour en Belgique de gens qui avaient acquis une expertise et des connaissances particulières. Il y avait donc une conscience claire du problème. Mais celui-ci est d'une telle ampleur qu'il est devenu de plus en plus difficile de le traiter pour les services belges.

C'est une question de moyens ?

Les moyens humains à leur disposition ne sont pas en adéquation. Les personnes radicalisées, celles qui sont parties et revenues, ça représente plus ou moins 850 personnes. L'ensemble des effectifs de la Sûreté de l'Etat, de l'Ocam, de la DR3 (la section antiterroriste de la police judiciaire fédérale)... avoisine les 1 500 personnes, y compris celles qui travaillent sur d'autres dossiers et le personnel administratif. Donc moins de 1 000 personnes s'occupent des dossiers de terrorisme et de radicalisation. Il est impossible pour elles de faire un travail de suivi, de filature de tous ces individus 24h sur 24 et 7 jours sur 7, et de collecter et de traiter des informations sur toutes ces personnes. Il faut donc établir des individus et des cellules prioritaires, mais il peut y avoir des erreurs de jugement. Comme la menace s'est accentuée, les services sont sur les dents, la police locale a été mise à contribution. Il y a beaucoup d'informations qui remontent, mais il y en a tellement qu'elles ne sont pas traitées, ou mal traitées. Cela devient très compliqué.

Le politique ne s'est-il pas longtemps désintéressé des questions de renseignements ?

En Belgique, ni les politiques ni la population ne manifestaient un grand intérêt pour le renseignement, et pour les questions de sécurité, plus largement. On peut trouver une série d'explications à cet état d'esprit : la Belgique est un petit pays qui entretient des relations historiques avec ses grands voisins et les Etats-Unis, ce qui donne une impression de protection. Quand il ne se passait rien et que le milieu du renseignement cherchait à attirer l'attention sur les menaces potentielles, ils étaient soupçonnés d'exagérer, notamment pour avoir plus de moyens.

Mais même si aujourd'hui, on décide d'accroître les moyens dévolus à la Sûreté de l'Etat, cela prendra du temps avant qu'on en ressente les effets : il faudra engager des gens, les former, développer des réseaux, des connaissances... Tout cela prend du temps. Et on ne ferait

que renforcer l'arsenal répressif. Mais on a aussi négligé tout le dispositif de prévention de la radicalisation. On paie ce double désinvestissement, conséquence de politiques mises en place depuis cinq ou dix ans.

Les Belges n'ont-ils pas longtemps pensé qu'ils ne seraient pas visés par le terrorisme islamiste, qui se concentrerait plutôt sur les grands pays européens ?

Je n'oserais pas dire que certains n'ont pas eu cette perception-là, au début du conflit syrien. Mais les gens qui avaient encore des doutes se sont rendu compte, dès le début 2014, que la Belgique n'était pas protégée. Ce mythe s'est effondré lorsque Mehdi Nemmouche a attaqué (le 24 mai, Ndlr) le Musée juif, à Bruxelles. C'était le premier attentat commis par un "returnee". Tous les signaux sont passés au rouge. Ça a été pris très au sérieux à ce moment-là, et plus encore au début 2015, avec le démantèlement de la cellule de Verviers.

Quel est l'état de la coopération entre les divers acteurs belges de la lutte contre le terrorisme ?

Loin d'être idéal : il y a des éléments qui suggèrent que des informations ne sont pas passées, ou pas à temps, ou pas aux bonnes personnes. Des couacs de ce type, on en trouvera un certain nombre. Maintenant, depuis quelques années, pas mal de choses ont été élaborées pour améliorer la coopération entre les polices locales et fédérale, ainsi qu'entre les polices locales et le renseignement. On l'a notamment vu avec l'échange des listes sur les individus radicalisés et les "foreign fighters", mises à la disposition des bourgmestres et des chefs de corps locaux. On parle également de bases de données consultables, mais aussi nourries par les polices locales. Et déjà auparavant, il y avait eu des formations pour sensibiliser les polices locales au phénomène de radicalisation. Il y a un processus d'apprentissage.

Je ne suis pas sûr qu'il faille procéder à une réforme aussi fondamentale que celle des polices en 2001. Nous sommes moins dans un problème systémique qu'à l'époque. Il y a eu une réflexion très poussée pour tirer les leçons de ce qui s'était passé aux Etats-Unis en 2001, en Espagne en 2004 et au Royaume-Uni en 2005, qui a abouti à la création de l'Ocam – une particularité assez exceptionnelle, au niveau international – en 2006. La Sécurité de l'Etat, le Service général du renseignement et de la Sécurité (SGRS, qui dépend de la Défense, Ndlr) les polices fédérales et locales sont tenues de partager avec l'Ocam toute information pertinente dans les domaines du terrorisme et de l'extrémisme. L'effet pervers est que l'Ocam – où ne travaillent jamais que 50 personnes, qui ne sont pas toutes des analystes – est inondé d'informations, qui ne sont pas nécessairement traitées au préalable.

Le bât ne blesse-t-il pas non plus par une coopération internationale insuffisante ?

Dans un dossier comme celui qui nous occupe, elle est primordiale. La menace s'étend au-delà de la frontière franco-belge, elle a des ramifications dans d'autres Etats européens et jusqu'en Syrie. De ce que j'entends, dans les domaines judiciaire et policier, la coopération franco-belge est assez exceptionnelle, selon les standards internationaux, mais elle n'est pas aussi poussée avec les autres pays. Cela dit, à l'échelle européenne, on a assisté à des progrès spectaculaires en la matière avec la création d'Europol, d'Eurojust et d'autres agences. Rien n'est en

core idéal, mais c'est mieux que ce qu'on avait il y a vingt ans.

Au niveau des services de renseignement, c'est toujours un peu plus compliqué. C'est leur nature de maintenir le secret sur leurs informations. Ils sont peu enclins à les partager, de peur que cela ne grille une source, ou torpille une enquête en cours. De plus, dans le renseignement, on avance parfois sans savoir exactement où on va. Il y a donc une crainte d'envoyer le partenaire dans la mauvaise direction. Ensuite, tous les services ne sont pas demandeurs. Si les réseaux ne sont pas en place, la confiance entre services n'est pas là.

Le Premier ministre Charles Michel a plaidé pour la création d'une CIA européenne...

Oui mais pour faire quoi ? Sera-t-elle au service de l'Union ou des Etats membres, qui ne partagent pas nécessairement les mêmes priorités, les mêmes intérêts, ni les mêmes objectifs. Quand on voit la difficulté que rencontrent déjà les Etats membres pour coopérer dans quantité de domaines, il faudra peut-être attendre encore 50 ou 100 ans avant d'avoir une CIA européenne. Il faut faire preuve de pragmatisme et développer ce qui peut l'être à court terme d'une part, à 5-10 ans d'autre part. Et il faut aussi insister sur l'importance de l'action de la coalition internationale qui lutte contre Daech au Moyen-Orient, au sein de laquelle la Belgique joue son rôle modeste, en Irak, et qui s'étendra peut-être à la Syrie. Pour réduire les menaces que l'Etat islamique fait peser chez nous, il faut d'abord l'affaiblir là-bas.

THOMAS
RENARD

CHERCHEUR AU
ROYAL EGMONT
INSTITUTE,
SPÉCIALISTE
DES QUESTIONS
DE TERRORISME ET
D'ANTITERRORISME